



## Mon taux honoraire technicien est a 8€67 depuis 2ans !!!!!

Par **innocent**, le **19/03/2013** à **19:08**

Bonjour je suis technicien de maintenance depuis bientôt 2ans mon taux honoraire sur mes fiches de paie sont à 8€67 !!!!

Je fait 151 heures 67  
statut employé coefficient 155: indice: 8.54

salaire de base: base 151.67 . taux 8.67693€. montant 1316.03€  
13eme mois. 109.67€  
prime de rentabilité 200€ brut (production)  
prime de qualité 80€ brut

je touche un salaire de 1240€ NET avec mes primes et mon 13emes mois tout inclue dans mon salaire

je me pose encore bcp de question sur mes ficheS de paie aujourd'hui le smic a bien augmenter???  
même prendre rdv avec un avocats du droit de travail et aller jusqu'au Prudhommes

Merci à Vous les lecteurs et lectrices

Par **P.M.**, le **19/03/2013** à **19:42**

Bonjour,

Même si vous n'indiquez pas l'intitulé exact de la Convention Collective applicable à défaut de son numéro, il semble en tout cas que l'employeur respecte le SMIC si l'on inclut dans votre salaire les primes versées mensuellement mais il faudrait connaître leur modalités d'attribution...

Je vous propose [ce dossier](#)...

Par **innocent**, le **19/03/2013** à **20:00**

normalement les primes sont rémunérer appart???

Par **P.M.**, le **19/03/2013** à **21:02**

Si vous avez lu le dossier, vous avez bien dû voir qu'elles pouvaient être incluses suivant leur nature...